ASSEMBLÉE NATIONALE

JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

XIII^e Législature

SESSION EXTRAORDINAIRE DE 2008-2009

Séances du mardi 21 juillet 2009

Articles, amendements et annexes





SOMMAIRE

ANALYSE DES SCRUTINS 25° séance

SCRUTIN nº 412

sur la motion de rejet préalable, opposée par M. Ayrault, du projet de loi, adopté par le Sénat, relatif à la protection pénale de la propriété littéraire et artistique sur internet.

Nombre de votants		348
Nombre de suffrages exprimés		348
Majorité absolue		175
Pour l'adoption	123	
Contre	225	

L'Assemblée nationale n'a pas adopté.

ANALYSE DU SCRUTIN

Groupe de l'Union pour un mouvement populaire (317) :

Contre : 221 membres du groupe, présents ou ayant délégué leur droit de vote.

Non-votants: MM. Bernard Accoyer (président de l'Assemblée nationale), Benoist Apparu (Membre du gouvernement), Christian Estrosi (Membre du gouvernement) et Pierre Lellouche (Membre du gouvernement).

Groupe Socialiste, Radical, Citoyen et divers gauche (204) :

Pour: 120 membres du groupe, présents ou ayant délégué leur droit de vote.

Contre: 2. - MM. Jean-Claude Leroy et Albert Likuvalu.

Groupe Gauche démocrate et républicaine (25) :

Pour: 3 membres du groupe, présents ou ayant délégué leur droit de vote.

Groupe Nouveau Centre (23):

Contre : 2 membres du groupe, présents ou ayant délégué leur droit de vote.

Non-inscrits (8):

Mises au point au sujet du présent scrutin

(Sous réserve des dispositions de l'article 68, alinéa 4, du Règlement de l'Assemblée nationale)

MM. Jean-Claude Leroy et Albert Likuvalu qui étaient présents au moment du scrutin ou qui avaient délégué leur droit de vote ont fait savoir qu'ils avaient voulu voter « pour ».

SCRUTIN nº 413

sur la motion de renvoi en commission, opposée par M. Sandrier, du projet de loi, adopté par le Sénat, relatif à la protection pénale de la propriété littéraire et artistique sur internet.

Nombre de votants	251
Nombre de suffrages exprimés	251
Majorité absolue	
Pour l'adoption 34	
Contre	

L'Assemblée nationale n'a pas adopté.

ANALYSE DU SCRUTIN

Groupe de l'Union pour un mouvement populaire (317) :

Contre : 214 membres du groupe, présents ou ayant délégué leur droit de vote.

Non-votants: MM. Bernard Accoyer (président de l'Assemblée nationale), Benoist Apparu (Membre du gouvernement), Christian Estrosi (Membre du gouvernement) et Pierre Lellouche (Membre du gouvernement).

Groupe Socialiste, Radical, Citoyen et divers gauche (204) :

Pour: 29 membres du groupe, présents ou ayant délégué leur droit de vote.

Groupe Gauche démocrate et républicaine (25) :

Pour: 5 membres du groupe, présents ou ayant délégué leur droit de vote.

Groupe Nouveau Centre (23):

Contre : 3 membres du groupe, présents ou ayant délégué leur droit de vote.

Non-inscrits (8).